

Réussir bovins viande  
Janvier 2020

essentiel

# Les viandes AOP se constituent en fédération

**Il existe en France quatre Appellations d'origine protégée**

pour la viande de gros bovins: le taureau de Camargue, le boeuf de Charolles, le boeuf Maine-Anjou et le fin gras du Mézenc. Ces quatre AOP se sont associées avec sept autres AOP liées à différents produits carnés (agneaux de prés-salés de la Baie de Somme, du Mont-Saint-Michel et de Barèges-Gavarnie, volailles de Bresse, porc noir de Bigorre, charcuteries de Corse, porc Kintoa) pour créer le 5 décembre dernier la Fédération des AOP viandes de France (Fevao). Son objectif est de « favoriser les échanges et l'interconnaissance, permettre aux AOP viandes de mieux se faire connaître et défendre leurs intérêts communs. » Ces onze AOP regroupent quelque 700 producteurs



**Pour la viande bovine comme pour les autres produits,** l'appellation d'origine protégée (AOP) est une mention qui implique un lien étroit entre le produit, le terroir et le savoir-faire de l'homme.

répartis dans une trentaine de départements pour un chiffre d'affaires total de 25 à 30 millions d'euros par an en commercialisation. L'idée est également de favoriser la mise en place d'opérations de promotion collective et de jouer le rôle d'interlocuteur unique face aux instances nationales ou internationales à chaque fois

que ce sera nécessaire. La présidence de la Fevao a été confiée à Michel Ocafrain, éleveur de porcs au Pays basque et président de l'AOP porc Kintoa. Elle sera dirigée par Yannick Pochelon, déjà animateur de l'AOP fin gras du Mézenc. Son siège social est à la maison du fin gras à Chaudesrolles en Haute-Loire. **F.A.**



**Les éleveurs inséminent davantage**

Le nombre d'inséminations réalisées par l'éleveur sans faire appel à un prestataire extérieur sont en progression régulière, en lien avec l'augmentation de la taille des cheptels. D'après des chiffres rapportés par l'Institut de l'élevage, cela a concerné en 2018, 4 843 éleveurs et 662 000 IA soit 5 % de plus qu'en 2017. « Ils sont répartis surtout dans des régions d'élevage laitier, et sont plus représentés dans les zones de très faible densité d'élevage et parmi les détenteurs de grands troupeaux », précise l'Institut de l'élevage.